



L'Académie de Stanislas, fondée à Nancy, le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue d'utilité publique par le décret impérial du 21 juin 1864.

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

Mémoires
de
L'ACADÉMIE de STANISLAS

Année 2009/2010

8^{ème} Série Tome XXIV



Siège de l'Académie
43, rue Stanislas - Nancy

Nancy : Imprimerie municipale, 2012

Année 2009 - 2010



Composition du bureau

Monsieur Robert MAINARD, *Président*

Madame Christiane DUPUY-STUTZMANN, *Vice-Président*

Monsieur Jean-Claude BONNEFONT, *Secrétaire Perpétuel*

Monsieur François LE TACON, *Questeur*

Monsieur Pierre LABRUDE, *Secrétaire Annuel*

Monsieur Guy VAUCEL, *Bibliothécaire Archiviste*